

Synthèse de l'étude 2016 sur la Gouvernance des sociétés du CAC40, réalisée par Gouvernance en Action.

L'étude 2016 sur la gouvernance des entreprises du CAC 40 fait ressortir les points suivants :

Le **Say on Pay** est probablement le sujet le plus important. Un vote contraignant des actionnaires aurait des conséquences encore mal mesurées. Perte de prérogatives du Conseil pour la rémunération, mais indirectement aussi sur la nomination du PdG, Président du directoire... Quels sont les actionnaires qui devraient finalement voter, avec quelles conséquences pour les Assemblées Générales. Ce point très sensible n'a pourtant encore jamais été soulevé (Pages 30 et 47).

Ceci ne peut être décorrélé du statut de **Société Européenne**, déjà adopté par 4 sociétés du CAC 40 (Airbus, LVMH, Schneider, Unibail-Rodamco). On pourrait avoir à terme 8 sociétés ayant leur siège à l'étranger dans le CAC 40 et donc non contraintes par les textes législatifs français et le Code Afep-Medef.

Ce statut européen pourrait donc devenir un vrai sujet si la loi sur le say on pay contraignant est mise en place. Il permettrait de passer sous un pavillon étranger les sociétés françaises, et ce de manière plus facile (Page 50). Attention à ne pas légiférer sous le coup de l'émotion.

Une internationalisation du CAC40, avec 2 nouvelles sociétés étrangères qui entrent dans l'indice. NOKIA (Finlande) et LafargeHolcim (Suisse). Il y avait déjà Airbus (Paysbas) , ArcelorMittal (Luxembourg) et Solvay (Belgique).

Au total c'est donc déjà 5 sociétés étrangères qui ne suivent pas le code Afep-Medef.

Un rajeunissement des administrateurs. Les 59 administrateurs nommés lors de la dernière saison des AG avaient une moyenne d'âge de 54 ans, soit 6 années de moins que l'âge moyen des administrateurs en 2015. Il est intéressant de noter que LafargeHolcim et Nokia ont la particularité de renouveler tous les ans leurs administrateurs. Cela vient des codes de gouvernance que ces sociétés respectent (Page 11).

De grands écarts d'âge des administrateurs. Albert Frère chez LVMH est le plus senior à 90 ans, contre le plus junior chez L'Oréal , Jean-Victor Meyers qui a 29 ans. On notera qu'Albert Frère, présent depuis 19 ans est toujours considéré comme administrateur indépendant chez LVMH.

Une réduction de la taille des conseils. Ils passent d'une moyenne de 13,5 à 12,5 membres. Le plus réduit est celui d'Essilor (8 administrateurs) contre 18 chez Crédit Agricole (Page 21).

Indépendance des administrateurs. 23 administrateurs sont présents depuis plus de 12 ans et sont néanmoins considérés comme indépendants. Il s'agit à 96% d'hommes (Page 15). La seule femme concernée est Dominique de La Garanderie en poste chez Renault. D'autre part, 2 sociétés considèrent que 100% de leurs administrateurs sont indépendants. Il s'agit de Nokia et d'Unibail-Rodamco.